

Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et hommes,

Nous sommes des femmes et hommes engagés, citoyen(ne)s avant tout, quotidiennement concernés par la place de la femme dans la société. A ce titre, nous sollicitons votre attention pour vous faire part de notre constat, mais surtout de nos propositions, pour permettre aux femmes en général et aux femmes des quartiers populaires en particulier de prendre toute la place qu'elles méritent dans notre société.

Nombre de signataires à l'origine de ce courrier travaillent chez Positive Planet France, association qui a pour objet d'aider les personnes issues des quartiers prioritaires à créer leur entreprise. Nous nous adressons donc à une population dite en difficultés et généralement avec peu de moyens. Et dans cette population souvent stigmatisée, nous recevons une population qui l'est plus encore : les femmes.

En France, comme vous le savez, la création d'entreprises par les femmes stagne aux alentours de 30% depuis plus de 20 ans alors que plusieurs sondages montrent que de nombreuses femmes souhaitent entreprendre. Cela souligne un écart entre l'intention et l'action. Dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville), les causes de cet écart sont dues à des mœurs pleinement ancrées, à une charge mentale prégnante et aux manques de moyens.

Les principaux freins à la création d'entreprise des femmes sont généralement :

- le manque de confiance en soi et une tendance à ne pas se sentir légitime ;
- l'accès au financement (les femmes obtiennent deux fois moins de prêts bancaires que les hommes) ;
- la charge mentale : les femmes portent souvent le poids de la famille et des traditions
- des difficultés similaires à celles des salariées c'est-à-dire concilier vie personnelle et professionnelle ;
- le choix de secteurs très souvent concurrentiels ;

Le manque de confiance en soi et la tendance à ne pas se sentir légitime dépendent de multiples facteurs. Nous constatons, en effet, chaque jour, sur le terrain, que nous sommes obligé(e)s de mettre les projets de création d'entreprise d'une porteuse de projet entre parenthèses afin qu'elle puisse régler ses problèmes sociaux et/ou familiaux.

Nous rencontrons par exemple fréquemment, des mères devenues isolées, interdites bancaires à cause de prêts, contractés par leur conjoint, non remboursés, dont elles étaient le plus souvent signataires sans le savoir. A cela s'ajoute souvent les difficultés liées à l'inexistence ou au non-paiement de pensions alimentaires. Combien de femmes sont également freinées par leur conjoint dans la concrétisation de leur projet, car ces derniers ne leur confèrent pas la reconnaissance et la confiance nécessaires. Enfin, le manque de crèche et/ou la difficulté à en trouver une ne facilite pas l'épanouissement et la réussite professionnelle des femmes.

Ces premiers freins sont, malheureusement, ceux qui entraînent l'une des principales difficultés que peuvent rencontrer les femmes lors du montage de leur entreprise : l'accès au financement.

D'une part, l'accès au financement est difficile car les femmes se sentent responsables de la famille et n'osent parfois pas se lancer de peur de faire porter le poids de l'échec sur leur famille.

D'autre part, lorsqu'une porteuse de projet sollicite les banques et les financeurs les questions sont toujours les mêmes : mode de garde d'enfants, conciliation vie de famille et vie professionnelle, ..., autant de questions qui, même si elles sont légitimes, sont posées aux femmes plutôt qu'aux hommes. A cela s'ajoute le facteur risque qu'engendre une création d'entreprise, risque renforcé par un prêt bancaire et risque qu'un banquier prend moins lorsqu'il s'agit d'une femme.

Si nous prenons l'exemple de Marseille ou Lyon, territoires où nous sommes implantés et qui sont très dynamiques en termes de création d'entreprises, la seule option qui existe pour les femmes est le FGIF (Fonds de garantie à l'initiative des femmes). Bien que ce fonds de garantie ait le mérite d'exister, celui-ci reste corroboré à un prêt : pour des femmes en situation monoparentale ou de grande précarité, cela reste un risque trop important à prendre pour certaines d'entre elles. Cette aide n'est donc pas assez significative et incitative pour les aider à entreprendre.

Par ailleurs, après plusieurs appels auprès de grands organismes de financement pour savoir quelles autres solutions pourraient exister, la réponse fut que « s'il n'existait pas d'aide c'était pour ne pas discriminer les femmes et ce dans un souci d'égalité hommes-femmes ». Argument imparable certes mais légèrement hypocrite. Pour nous l'argument de l'égalité n'a de sens que s'il combat l'inégalité.

Séverine Le Loarne, spécialiste de l'Entrepreneuriat féminin précise :

« Si les femmes investissent davantage sur leurs fonds propres, c'est en partie dû au fait qu'elles éprouvent plus de difficulté à obtenir des financements. Et si elles s'associent moins que les hommes, leur conception particulière du management, plus coopératif et participatif, se révèle payante. En effet les PME dirigées par des femmes ont une plus forte croissance que celles dirigées par les hommes. » (<http://www.rtl.fr/girls/identites/ces-donnees-qui-montrent-les-entreprises-doivent-faire-confiance-aux-femmes-7787566696>)

Bien sûr, les freins à la création d'entreprise ne sont pas uniquement d'ordre financier. Ils sont également le fruit d'une discrimination ancrée dans notre société depuis des siècles. Et cela n'est pas forcément le fait des hommes, nombre d'hommes sont féministes et sont des fervents défenseurs des femmes. A contrario, les mères sont parfois elles-mêmes les instigatrices de cette pression qui est faite sur la femme. En raison du traditionalisme auquel elles ont dû faire face, elles déclinent ce même traditionalisme et cette même pression sur leurs propres filles. La femme « doit » toujours être ce qu'on attend d'elle et « doit » toujours faire passer le reste avant ses ambitions personnelles : ce poids-là est aussi l'un des freins principaux à la création d'entreprise des femmes.

Par ailleurs, en France, la part des femmes créatrices d'entreprise est très loin derrière l'Angleterre ou l'Allemagne. Pourtant, les pays à forte croissance sont souvent ceux qui comptent le plus de femmes chefs d'entreprises ; la France devrait être de ces pays.

Force est de constater que les entreprises les plus performantes sont celles qui présentent le plus grand nombre de femmes dans leurs conseils d'administration. (<http://www.lefigaro.fr/societes/2016/03/08/20005-20160308ARTFIG00140-comment-les-femmes-dopent-la-rentabilite-des-entreprises.php>)

Le mouvement Women For Future qui s'engage à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin fait un constat flagrant : au rythme actuel, l'égalité économique femmes-hommes ne serait effective que dans 169 ans.

Nous savons que le travail pour l'égalité hommes-femmes est un combat difficile et long mais fort(e)s de ce constat, nous voulons être dans la proposition plutôt que dans la revendication.

En effet, malgré l'intention des gouvernements de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, aujourd'hui seule une garantie financière dédiée aux femmes facilitant l'accès au prêt bancaire existe (cette garantie ne s'adresse d'ailleurs pas uniquement aux femmes mais également aux demandeurs d'emploi longue durée et aux résidents des quartiers prioritaires). Cette aide ne semble pas suffisante pour inciter les femmes à franchir le pas de l'entrepreneuriat. Ne faudrait-il donc pas réfléchir à développer des aides et/ou accompagnement plus spécifiques dédiés aux femmes ?

De notre côté, nous avons envisagé quelques propositions :

- Une solution sur le long terme (qui agirait plus sur la charge mentale) en lien avec le ministère de l'éducation et qui aurait pour objectif d'intégrer la sensibilisation à l'égalité pour tous. Cette session serait obligatoire dès le plus jeune âge.
- Autre proposition, favoriser le nombre de création d'entreprises faites par des femmes en proposant, plutôt que des prêts de financement, un don financier à l'égard des femmes (sous forme de bourse par exemple). Comment constituer cette enveloppe ? Par un calcul simple.
 - La France compte environ 11 000 000 de femmes actives occupées.
 - Selon l'INSEE, en discrimination pure (différences de tranches d'âge, de type de contrat, de temps de travail, de secteur d'activité et de taille d'entreprise), les femmes gagnent 10,5% de moins que les hommes
 - Le salaire net moyen annuel d'un homme en France est de 28 457€ (en 2014) soit un écart de 2 988 euros annuel ($28457 \times 10,5\%$)
 - L'inégalité salariale est une moyenne lissée sur l'ensemble des femmes qui travaillent
 - 11 000 000 de femmes qui travaillent * 2 988€ l'écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes soit une enveloppe de 32 868 000 000€ (ce n'est qu'un montant annuel). Cette enveloppe pourrait être distribuée aux femmes souhaitant créer leur entreprise (sous forme de bourse) et pourrait également constituer une enveloppe pour la formation professionnelle des femmes en général et des femmes des QPV en particulier.
- Enfin, nous pouvons également penser à une solution freemium qui comprendrait la création d'une institution hybride qui mettrait en place des prêts destinés uniquement aux femmes, associée à un accompagnement, puis à une formation spécifique pour les femmes créatrices d'entreprises. A cela s'ajouterait la mise en place gratuite par l'institution d'une campagne de crowdfunding (organisée et

financée par l'institution). La formation dédiée aux femmes porteuses de projet se ferait sur deux semaines et proposerait des horaires non contraignants pour les mères célibataires. Ces formations allieraient, savoir-être (confiance en soi, motivation, etc) et savoir-faire, avec un accompagnement à la création d'entreprise : elles seraient collectives pour créer une dynamique de groupe si nécessaire à la libération de la parole et à la création d'idées novatrices (un groupe composé de femmes pour partager des compétences, trouver des solutions, se mettre dans la peau d'une cheffe d'entreprise et oser entreprendre).

Bien sûr, toutes les femmes n'ont pas besoin d'être défendues, puisqu'elles ont souvent les capacités pour le faire par elles-mêmes ; ce que nous voulons, c'est être le porte-voix de celles qui n'ont pas l'opportunité ou la possibilité de prendre la parole. C'est à ce titre que nous serions ravi(e)s de pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et hommes, l'expression de notre haute considération.

Positive Planet et son comité de direction